

Mandat d'obligations à long terme canadiennes CI

Série I CAD

Cette catégorie n'est pas destinée aux particuliers / elle est réservée aux investisseurs approuvés



GESTION
MONDIALE D'ACTIFS

EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2025

APERÇU DU FONDS

L'objectif de placement du fonds est de générer un revenu et d'obtenir une plus-value du capital en investissant principalement dans des obligations canadiennes. En général, le fonds ciblerait une durée du portefeuille moyenne d'au moins 9 ans. Il peut également investir jusqu'à 30 % de son actif dans des titres étrangers.

PROFIL DU FONDS

Date de création	Novembre 2018
CAD Total des actifs nets (\$CA)	45,5 millions \$
En date du 12-31-2025	
VLPP	7,2429 \$
RFG (%)	0,00
En date du 09-30-2025	
Frais de gestion (%)	Négociable
Catégorie d'actif	Revenu fixe canadien
Devise	\$CA
Placement minimal	Négociable
Fréquence des distributions	Annuelle
Dernière distribution	0,2276 \$

Niveau de risque¹



CODES DE FONDS

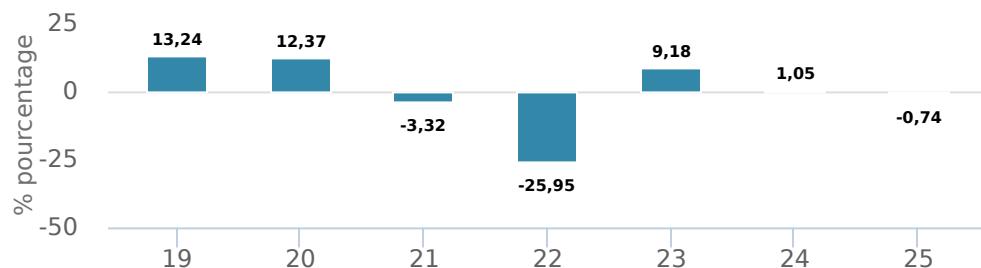
I	5333
---	-------------

RENDEMENTS²

Croissance d'un placement de 10 000 \$ (depuis la date de création)



Rendement par année civile



Rendements composés annuels moyens

CA	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création*
-0,74 %	-2,79 %	-0,99 %	0,06 %	-0,74 %	3,07 %	-4,75 %	-	0,26 %

*Depuis la date de création

HISTORIQUE DES DISTRIBUTIONS³

Date de paiement	Total	Date de paiement	Total
12-29-2025	0,2276	12-29-2021	0,4642
05-06-2025	0,0987	12-29-2020	1,0763
12-27-2024	0,2995	12-27-2019	0,4483
12-28-2023	0,3087	12-28-2018	0,0398
12-29-2022	0,3233		

GESTIONNAIRES



Grant Connor



John Shaw

Mandat d'obligations à long terme canadiennes CI

Série I CAD

Cette catégorie n'est pas destinée aux particuliers / elle est réservée aux investisseurs approuvés



EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2025

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE⁴

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)	Répartition géographique	(%)
Obligations du gouvernement canadien	57,01	Revenu fixe	98,94	Canada	100,04
Obligations de sociétés canadiennes	42,53	Technologie	0,60	Autres	-0,04
Espèces et équivalents	0,50	Espèces et quasi-espèces	0,50		
Autres	-0,04	Autres	-0,04		

PRINCIPAUX TITRES⁵

	Secteur	(%)
1. Telus Corp 4,85 % 05-oct-2043	Revenu fixe	5,32 %
2. Cie des chemins de fer nationaux Canada 3,60 % 01-fév-2047	Revenu fixe	4,97 %
3. Sinai Health System 3,21 % 08-oct-2059	Revenu fixe	4,69 %
4. Gouvernement du Canada 2,75% 01-Dec-2048	Revenu fixe	4,51 %
5. Province de l'Ontario 4,60 % 02-déc-2055	Revenu fixe	4,44 %
6. CU Inc 4,09 % 02-mar-2044	Revenu fixe	4,07 %
7. Province de Québec 3,50% 01-Dec-2048	Revenu fixe	3,88 %
8. Province de l'Ontario 3,45 % 02-jun-2045	Revenu fixe	3,81 %
9. Province de l'Ontario 2,55 % 02-déc-2052	Revenu fixe	3,80 %
10. Province de Québec 5,00% 01-Dec-2041	Revenu fixe	3,64 %
11. Enbridge Gas Inc 4,95 % 22-nov-2050	Revenu fixe	3,35 %
12. Cie de chemin de fer Canadien Pacifique 6,45 % 17-nov-2039	Revenu fixe	3,21 %
13. Province de la Saskatchewan 3,30 % 02-jun-2048	Revenu fixe	3,16 %
14. Gouvernement du Canada 1,75% 01-Dec-2053	Revenu fixe	3,06 %
15. Enbridge Gas Inc 3,80 % 01-jun-2046	Revenu fixe	3,03 %

Plus de 35 000 conseillers financiers ont choisi Gestion Mondiale d'Actif CI comme partenaire. Nous croyons que les canadiens qui font affaire à un conseiller financier professionnel réussissent mieux sur le plan financier. En savoir plus sur ci.com.

¹ Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements surdixans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

² Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels après réduction des frais payables par le fonds (sauf pour les rendements d'une période d'un an ou moins, qui sont des rendements globaux simples). Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

³ Veuillez vous référer au prospectus simplifié du fonds pour l'information sur les distributions.

⁵ Les avoirs du portefeuille sont susceptibles d'être modifiés sans préavis et ne peuvent représenter qu'un faible pourcentage des avoirs du portefeuille. Il ne s'agit pas de recommandations d'achat ou de vente d'un titre particulier.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RGF est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web ci.com.

Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de Gestion Mondiale d'Actif CI

©Gestion Mondiale d'Actif CI 2025. Tous droits réservés.

Publié en Janvier 2026